

Déception d'un propriétaire

Autor(en): **Gilby**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **21 (1883)**

Heft 50

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187935>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fr. 620,000, ce qui est un bon quart de trop. Enfin les récépissés rapportent fr. 125,000 et les casiers américains, toujours plus en faveur, s'augmentent dans de fructueuses proportions.

Il circule, sans que vous vous en doutiez seulement, 1,750,000 télégrammes internes sur nos lignes suisses, au prix moyen de 66 centimes le télégramme. On en a envoyé cette année 80,000 de moins que l'an passé. En revanche, on a compté 845,000 télégrammes internationaux, à 90 centimes en moyenne. Tandis que les télégrammes diminuent, les téléphones augmentent. Ils rapportaient fr. 82,000 en 1882, fr. 160,000 en 1883 et l'on compte sur fr. 300,000 l'an prochain. C'est gentil pour un commencement.

Nous sommes au bout du budget des recettes. Il est vrai que nous avons voyagé avec des bottes de sept lieues, en enjambant presque tous les petits postes et nous voici arrivés au premier relai. Les recettes sont donc de fr. 44,843,000. Le département qui rapporte le plus est celui des péages, fr. 19,500,000. Ceux qui produisent le moins, sont le département politique (il ne produit que des ambassadeurs et encore il a quelquefois de la peine) et le département de justice, fr. 200 par an. Mince, alors !

Ouf ! soufflons jusqu'à samedi prochain ; nous poursuivrons le voyage, s'il vous plait, et le terminerons s'il vous ennuie.

Après avoir vu comment la Confédération gagne ses millions, nous verrons comment elle les mange.

Déception d'un propriétaire.

La fièvre de bâtir, qui nous possédait à Genève depuis un certain nombre d'années, paraît se calmer tout à fait. Plus de constructions nouvelles. En revanche, de nombreux écriteaux placés près des terrains vagues, et portant en grosses lettres : « A vendre en bloc ou par parcelles. » Et parmi tant de constructions neuves, il y a très peu de logements pour ouvriers, ou même pour la classe moyenne ; messieurs les propriétaires préfèrent souvent ne pas louer du tout plutôt que de baisser les prix ; plusieurs même ne louent pas aux locataires qui ont des enfants. Bientôt viendra le moment où les familles seront parquées dans des quartiers à part, comme on faisait autrefois pour les Juifs. On sait que les Genevoises, pourvues de nombreuses qualités, ont aussi celle de ressembler plus à Léa qu'à Rachel, la femme aimée, mais stérile, de Jacob. On sait aussi que leurs enfants sont assez amis du tapage, pour inspirer une profonde terreur aux voisins. Aussi, quand un citoyen de notre bonne ville se présente pour louer un appartement, l'une des premières questions du régisseur ou du propriétaire est : « Avez-vous des enfants ? »

Sur la réponse affirmative, le cruel prend un air grave et répond :

— Excusez-moi, monsieur, je ne puis louer à des familles dans la crainte de voir partir mes meilleurs locataires, qui sont tranquilles et sans enfants. Ce sont des bons, ceux-là, vous comprenez ; je regrette infiniment de ne pouvoir vous être agréable, etc.

Un de mes amis, père de six enfants, dont l'aîné entre dans sa douzième année, vient de se tirer à honneur de cette situation délicate :

Il avait visité un appartement qui lui plaisait sous tous les rapports : Belle vue, voisinage tranquille, eau, gaz, beaucoup d'armoires, coin noir pour mettre les enfants en pénitence, etc., etc. Le propriétaire, voyant un monsieur d'apparence distinguée et portant lorgnon, n'avait pas encore fait la fatale question. Enfin, au moment de passer la location, il dit :

— Avant de signer, je dois pourtant vous demander si vous avez des enfants, auquel cas il me serait impossible de vous louer.

— Hélas ! monsieur, fait le père de famille avec un soupir :

— Vous en avez ?...

— Monsieur, ils sont au cimetière !...

Et mon ami passa hypocritement son mouchoir sur son visage pour cacher un sourire.

— Ah ! c'est bien triste ! Je regrette de vous en avoir parlé, dit le propriétaire dont le visage s'éclaira, et il s'empessa de changer de conversation, de peur de raviver les blessures de ce pauvre père, qui avait sans doute vu mourir toute sa famille. « Nous allons signer le bail, » ajouta-il.

Quel fut l'effroi du malheureux propriétaire, lorsqu'il vit arriver, la semaine suivante, une voiture de bagages surmontée de deux berceaux, de quatre couchettes, d'une caisse contenant un tambour, une trompette et autres jouets bruyants.

Quatre joyeux garçons suivaient le char, portant un cheval de bois, un vélocipède, etc. Puis venait la maman, tenant le cinquième par la main, et le papa fermant la marche en trainant la poussette où le dernier bébé poussait des cris lamentables.

— Vous m'avez indignement trompé, s'écria le propriétaire indigné, ces enfants....

— Je vous ai dit qu'ils étaient au cimetière, et c'était la vérité, ils y vont tous les soirs arroser la tombe de leur grand-papa. Je regrette que vous m'ayiez mal compris.

Genève, 10 décembre 1883.

GILBY.

Badinguet.

Les journaux annoncent que le 1^{er} courant est mort, à Châtenay, à l'âge de 74 ans, le nommé Jean-Michel Badinguet, ancien ouvrier maçon, qui favorisa l'évasion de Louis-Napoléon, prisonnier au fort de Ham. Voici comment on raconte ce fait :

Louis Bonaparte ayant résolu de s'évader, fit courir le bruit, parmi le personnel du château, qu'il allait être l'objet d'une amnistie, dans l'espoir qu'il serait surveillé moins attentivement. Une circonstance fortuite vint favoriser ses projets. Des réparations urgentes dans l'intérieur du château amenèrent des ouvriers dans sa prison. En ce moment, les cinq ans d'emprisonnement du Dr Conneau, son compagnon de captivité, venaient d'expirer, ce qui le rendait légalement libre ; et il pouvait, ainsi que Thélin, valet de chambre du prince, aller en ville quand il lui plaisait.

Ces deux personnes, préparant tous les moyens de faciliter la fuite, décidèrent que Thélin demande-